

FAIRE DE L'EUROPE SOCIALE UNE RÉALITÉ POUR LES EUROPÉENS

Sofia Fernandes | *Chercheur senior, Institut Jacques Delors*

Frank Vandenbroucke | *Professeur à l'Université d'Amsterdam, Conseiller, Institut Jacques Delors*

Le 26 avril dernier, la Commission européenne a publié sa proposition pour un « socle européen des droits sociaux » et présenté un document de réflexion sur l'avenir de l'Europe sociale. Alors que les dirigeants européens ont établi dans la [Déclaration de Rome](#) l'objectif de construire une Europe sociale, il faut passer des bonnes intentions aux réalisations concrètes.

Les chefs d'État et gouvernement ont établi, à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome, la réalisation d'une « Europe sociale » comme l'une de leurs priorités d'action. S'il semble y avoir un consensus sur l'objectif, d'importantes divergences existent néanmoins entre les gouvernements nationaux concernant les initiatives concrètes qui doivent être engagées pour renforcer cette « Europe sociale ». La question qui doit être au cœur du débat est celle d'identifier, en étroite collaboration avec les partenaires sociaux, les priorités d'action qui permettront de rendre l'Europe sociale visible aux yeux des Européens. Nous en identifions trois : favoriser la libre circulation et garantir qu'elle soit équitable ; promouvoir une convergence dans les standards et les performances sociales ; et faire de l'investissement dans le capital humain un *leitmotiv* de l'Europe sociale.

1. La libre circulation des personnes – un enjeu clé, mais pas le seul

La [libre circulation des personnes](#) est l'un des enjeux clés de la dimension sociale de l'UE et pose un double défi aux décideurs européens : celui de favoriser la mobilité intra-européenne, tout en combattant le risque qu'elle ne soit source d'une concurrence déloyale entre les travailleurs nationaux et mobiles.

Selon l'enquête Eurobaromètre, la libre circulation est l'un des résultats les plus positifs de l'UE aux yeux des Européens. Néanmoins, si *de jure* ce droit est incontestable, il existe *de facto* encore des [freins à la libre circulation](#) qui doivent être levés. Les citoyens attendent par exemple de l'UE qu'elle leur permette de traverser les frontières sans perdre leur protection sociale ou les droits sociaux acquis dans le pays de départ. La portabilité des droits doit concerner non seulement l'assurance maladie, la retraite et le chômage, mais aussi le droit à la formation professionnelle, par exemple à travers la création d'un compte personnel d'activité transnational. Les citoyens veulent également voir leur qualification et leurs diplômes reconnus automatiquement quand ils cherchent un emploi dans

un autre pays. Les Européens souhaitent encore que le programme Erasmus, qui fête ses 30 ans cette année, touche un plus grand nombre de jeunes : davantage d'étudiants universitaires mais aussi des apprentis (notamment en déployant le projet pilote [Erasmus Pro](#)).

Mais les Européens ne veulent pas seulement que l'UE facilite la mobilité ; ils veulent qu'elle garantisse que cette mobilité n'alimente pas une concurrence déloyale entre les travailleurs. Les travailleurs mobiles et les nationaux doivent bénéficier des mêmes conditions de travail et de rémunération pour un même emploi. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne propose une réforme de la directive sur le [détachement des travailleurs](#); il est urgent de trouver un consensus entre les États membres en la matière. En outre, il est crucial de renforcer le contrôle et le respect de la législation, pour éviter les situations illégales (comme le travail au noir) ou les abus et les fraudes (très importants dans le cas des travailleurs détachés). Ce sont les administrations nationales qui ont cette responsabilité mais, compte tenu des difficultés inhérentes aux situations de travail transfrontière, la Commission doit engager la réflexion concernant la création d'une inspection européenne du travail.

2. Promouvoir une double convergence : dans les standards et dans les performances sociales

Avoir une Europe sociale n'est pas synonyme d'avoir un seul modèle social dans l'UE. Chaque pays a ses préférences et cela n'est pas un obstacle au bon fonctionnement du marché unique à condition que ces préférences ne soient pas source d'une concurrence sociale déloyale entre les pays. Le rôle de l'UE est ainsi de garantir que la libéralisation économique ne mène pas à une fuite vers le bas dans les standards sociaux et, qu'au contraire, il y ait, malgré les différences nationales, une convergence vers le haut dans les conditions de travail des Européens. La Commission vient de faire un pas important dans cette direction en proposant un « [socle européen des droits sociaux](#) », qui présente 20

principes relatifs au marché du travail et la protection sociale envers lesquels au moins les pays de la zone euro s'engagent. Ce socle est un bon point de départ mais, n'étant pas contraignant, il doit maintenant se traduire en réalisations concrètes qui apportent des bénéfices tangibles aux citoyens.

Pour favoriser la convergence dans les performances sociales des pays, l'UE dispose — en plus de l'instrument législatif — de deux autres instruments : le soutien financier et la coordination des politiques sociales et de l'emploi. La complémentarité entre ces deux instruments doit être optimisée. Un bon exemple récent est celui de la « Garantie Jeunesse », où un engagement commun des États a été couplé à une aide financière de l'UE pour les régions où le chômage des jeunes est le plus élevé. L'incitation financière est sans doute plus efficace que les recommandations pour induire des changements de politique au niveau national. Afin de répondre à l'interdépendance économique accrue entre les pays de la zone euro et à l'importance d'avoir, en cas de crise, des marchés du travail et des systèmes sociaux qui fonctionnent bien, de nouveaux financements, subordonnés à l'adoption de certaines mesures de réforme, pourrait être mis en place dans le cadre d'un budget de la zone euro. Enfin, doter la zone euro d'un mécanisme de stabilisation macroéconomique, qui pourrait prendre la forme d'une « réassurance » des assurances chômage nationales, permettrait de limiter le risque que les crises à venir n'entraînent une divergence sociale entre les pays.

3. Faire de l'investissement en capital humain un leitmotiv de l'action européenne

L'UE investit depuis ses origines dans le capital humain européen. Au Fonds social européen créé en 1957 se sont ajoutés de nouveaux fonds et programmes au fil du temps, comme par exemple le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEAM) ou le programme Erasmus. Faire de l'investissement dans le capital humain un des leitmotivs de l'action sociale de

l'UE aurait de multiples bénéfices : au-delà des avantages sociaux, cela contribuerait à améliorer les performances économiques des États et apporterait des bénéfices politiques à l'UE. L'image d'une Europe qui est au service de ses citoyens serait renforcée. C'était l'idée centrale du paquet "Investissements sociaux" de la Commission européenne; cette initiative doit cependant avoir un suivi tangible.

Cela impliquerait des investissements additionnels de l'UE, mais pas seulement. Renforcer Erasmus ainsi que le volet « investissements en capital humain » du plan Juncker sont deux mesures clés. Concernant la requalification des travailleurs, si aujourd'hui la Commission cible les travailleurs victimes de la mondialisation ou de la crise (FEAM), il faut élargir le public cible à de nouveaux défis, comme celui posé par la transition énergétique qui crée de nombreux emplois mais en fait disparaître d'autres.

La priorité accordée à l'investissement en capital humain doit aussi être visible dans les recommandations par pays et dans la procédure de surveillance budgétaire. La Commission doit insister sur les mesures permettant de développer le capital humain, telles que le renforcement du taux de scolarisation pré-primaire ou le développement de l'apprentissage. Et pour que l'action européenne soit cohérente et incitative, la Commission devrait prendre en compte, dans sa procédure de surveillance budgétaire, les mesures adoptées par les pays pour répondre à ces recommandations sociales européennes, comme elle le fait pour d'autres réformes structurelles (surtout sachant que les pays qui ont le plus de progrès à faire dans le développement de leur capital humain sont souvent ceux qui ont le moins de marge budgétaire pour le faire).

Une Europe sociale est une Europe qui apporte des bénéfices tangibles aux citoyens dans l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Mais l'Europe ne sera sociale que si les dirigeants nationaux le souhaitent ; osez passer des bonnes intentions aux réalisations concrètes !